

le plus de savoir pour la direction de nos actes, est par là même incapable de comprendre quelle grande place tient la religion dans les choses d'ici-bas ? Aussi, vienne le moment où il s'agira de trancher les questions vitales qui intéressent l'éducation chrétienne des enfants, le recrutement du sacerdoce, la liberté du culte, l'existence des communautés religieuses, et l'on verra invariablement les votes des libres-peuseurs et ceux des francs-maçons se confondre dans un même sentiment d'hostilité contre l'Église.

Voilà plus de dix ans que nous sommes témoins de cette coalition ; et c'est parce qu'au lieu d'être des chrétiens aussi attachés à leur foi qu'à leur patrie, on a confié les destinées du pays à des incrédules et à des athées ; c'est à cause de cette lamentable aberration dans l'exercice du droit de suffrage, que la France catholique s'est vue condamnée à voir des milliers de religieux expulsés de leurs domiciles contre toute justice ; des prêtres frappés dans leurs moyens de subsistance sous les prétextes les plus futiles ; des sœurs hospitalières chassées des établissements de bienfaisance, au grand détriment des pauvres malades ; et, ce qui vous touche encore de plus près, des sœurs et des frères enlevés à vos écoles malgré le vœu formel des communes ; toutes ces scènes de violence et de persécution qui marqueront si tristement dans l'histoire de ces derniers temps.

Or, le seul moyen de mettre un terme à un pareil état de choses, c'est de vous souvenir, le jour du vote, qu'il y a pour vous un devoir strict et rigoureux, un devoir grave, de ne jamais porter votre suffrage sur des hommes hostiles à la religion ; sinon vous participez à leurs actes et vous en devenez responsables devant Dieu et devant le pays. Est-ce à dire, N. T. C. F., que les intérêts religieux soient les seuls engagés dans l'exercice du droit de suffrage ? Assurément non : il en est d'autres qui méritent aussi votre sérieuse attention ; mais ils ne rentrent pas directement dans les attributions de notre charge pastorale, et nous tenons à rester sur un terrain que nul ne saurait nous disputer, celui de la défense religieuse et sociale. Or, c'est un fait indubitable que, dans la situation où l'on nous a placés, la question religieuse se trouve au premier plan, depuis les délibérations du Parlement jusqu'à celles de la dernière de nos communes. De haut en bas, et partout, il ne s'agit que d'écoles à déchristianiser, de prêtres à priver de leur traitement, de communautés religieuses à dissoudre, d'exercice du culte à interdire, de fonctionnaires et d'employés à révoquer pour cause de fidélité à remplir leurs devoirs de chrétien. C'est le résultat qu'ont désiré et obtenu les hommes